

## CONCLUSIONS

---

Les projets de pacte politique d'entente et de collaboration entre les quatre Puissances occidentales. — La Petite Entente et le texte français du pacte. — Les réserves Polonaises. — Le discours de M. Mussolini au Sénat italien. — Possibilités de rapprochement Franco-Italien et d'apaisement en Adriatique.

Du livre Bleu, publié par le Ministère des Affaires étrangères, sur les négociations engagées entre l'Italie, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne relativement au pacte d'entente des quatre Puissances occidentales, j'extrais les projets qui ont abouti au texte du 7 juin 1933 :

### I

#### PROJET

DE PACTE POLITIQUE D'ENTENTE ET DE COLLABORATION  
ENTRE LES QUATRE PUISSANCES OCCIDENTALES  
communiqué par le *gouvernement italien*,  
le 18 mars 1933

Article 1<sup>er</sup>. — Les quatre puissances occidentales : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, s'engagent à réaliser entre elles une politique effective de collaboration en vue du maintien de la paix selon l'esprit du pacte Kellogg et du « No force pact », et s'engagent à agir, dans le domaine des relations européennes, pour que cette politique de paix soit adoptée, en cas de nécessité, aussi par les autres Etats.

Art. 2. — Les quatre puissances confirment le principe